

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
DU 14 Décembre 2022**

Département de l'Ardèche - Arrondissement de Tournon-sur-Rhône

Délibération N° 56 – 2022

**OBJET : CNR AVENANT PROLONGATION CONVENTION D'OCCUPATION
TEMPORAIRE DU DOMAINE CONCEDE N°15074
COMMUNE DE CORNAS ET CHATEAUBOURG**

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre à dix-huit heures, le Comité du Syndicat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Saint-Sylvestre, sous la présidence de Christian ALIBERT, Président.

Nombre de membres en exercice : **56**

Nombre de membres présents : **29**

Qui ont pris part au vote : **35**

Date de convocation du Comité : **1er Décembre 2022**

Etaient présent(e)s : KERENFORT Jean-Paul, SEIGNOBOS Éric (Pouvoir TAKES Karine), RIAILLON Jean, DESBOS Marc (Suppléant), BASSET Fabrice, DROGUET Xavier, BONNEFOY Philippe (pouvoir de MOUNIER Maxence), ALLEMAND Bertille, ALIBERT Christian (pouvoir CIMAZ Michel), LAFARGE Stéphane, BOUVIER Gilbert, TRACOL Germaine, BSERENI Stella (pouvoir DIETRICH David), LA RUSSA Gilbert, LYONNAIS Patrice (Pouvoir MATHIEU Clémence), PEYROUSE-VETTER Roselyne, FABRIS Albano (Suppléant), THOMAS Christophe, CLAVERIE Jean-Yves, MORIN-PATE Edith (Suppléante), CHAMBON Ghislaine, PRALY Thérèse, BRUN Gilles, LEBRE Gilles, GOUMAT Laëtitia (Suppléante), TERROT-DONTEWILL Anne (Pouvoir de MONDON Catherine), CHAREYRON André, GIBAUD Philippe, FRECHET Marcel,

Etaient excusé(e)s : TAKES Karine (pouvoir SEIGNOS Éric), BRICE Julien, MOUNIER Maxence (pouvoir à BONNEFOY Philippe), MACHISSOT Ginette, GINE Elios, DARNAUD Mathieu, REYNAUD Régis, CIMAZ Michel (Pouvoir ALIBERT Christian), MATHIEU Clémence (Pouvoir LYONNAIS Patrice), BOUCHARDON Benoît, GERLAND Brice, CHABOUD Stéphan, LE GALL Matthieu, DIETRICH David (pouvoir à BSERENI Stella), COMTE Jean-Paul, MONDON Catherine (pouvoir à TERROT-DONTEWILL Anne), DEFAIVRE Claude, CAMPOUS Michel, DE TRUCHIS Michel.

Etaient absent(e)s : MOUNIER Fabien, LEBRAT Jérôme, PICCOTTI Bernard, DELOCHE Michel, CHARRETTE Joël, DURAND Gilles, GARAYT Frédéric, SIMON Anne, BESSET Véronique, BRERO Laurent, COULMONT Hervé, RICOU-CHARLES Yvan, POMMARET Patrice,

Secrétaire de séance : CHAMBON Ghislaine

Délibération N° 56 – 2022

OBJET : CNR AVENANT PROLONGATION CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE CONCEDE N°15074 - COMMUNE DE CORNAS ET CHATEAUBOURG

LE RAPPORTEUR : Madame BSERENI Stella, Vice-Présidente.

L'autorisation d'occupation temporaire du Domaine Concédé à la Compagnie Nationale du Rhône N°15074 relative au maintien d'une canalisation d'eau potable situées sur les Communes de Cornas et Chateaubourg arrive prochainement à échéance.

Or, CNR a délivré de nombreux titres d'occupation du domaine dont la date d'échéance est fixée en 2023, année initiale de fin du contrat de concession. Par conséquent, un nombre très important de conventions doit être renouvelé durant cette année. Cependant, ce volume ne peut être instruit tant par la CNR que par le concédant.

Il est donc proposé un avenant de prolongation de la convention afin de pouvoir assurer son renouvellement dans les meilleures conditions.

Cet avenant a pour objet de prolonger de 3 années la Convention N°15074 à compter de la date d'échéance, telle que définie antérieurement à la signature du présent avenant.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve l'avenant de prolongation de 3 années la Convention N°15074

- Autorise Monsieur le Président à signer tout document relatif à l'exécution de cette présente délibération.

Ainsi fait et délibérés les, jours, mois et an susdits.
Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,
Christian ALIBERT



Transmis au contrôle de légalité le 16 Décembre 2022